



**LE MERCREDI 4 FÉVRIER 2015**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES**

**COMTÉ DE PAPINEAU**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378, rue Papineau, à Papineauville, le mercredi 4 février 2015, à 20 h 05, à laquelle sont présents :

Éric Antoine  
Martine Caron  
Jocelyn Fréchette  
Maxime Hupé-Labelle  
Anik Morin  
Michel Parenteau

Marc-Olivier Bisson  
Richard Durocher  
Cécile Gauthier  
Raymond Ménard  
Dany Ouellet

**Les représentants du comité de parents**

Anne-Marie Arcand  
Stéphane Mongeon

Daniel Cooke  
Sylvain Tremblay

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette.

**Sont également présents :**

Raynald Goudreau, directeur général  
Jasmin Bellavance, secrétaire général  
Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire

Le président déclare la séance ouverte.

**Parole au président de la CSCV**

- . Semaine des enseignantes et des enseignants : remerciement aux enseignants pour leur dévouement et leur engagement au bénéfice des élèves.
- . Campagne de sécurité dans le transport scolaire : invite les automobilistes à la prudence en présence d'autobus scolaires ainsi qu'aux abords des écoles.

**Parole aux commissaires**

**Monsieur Sylvain Tremblay**

- . Semaine des enseignants : remercie, au nom des membres du comité de parents, les enseignants pour la qualité de leur travail.

**Monsieur Dany Ouellet**

- . Journée mondiale contre le cancer : invite les gens qui en sont atteints à poursuivre leur combat.
- . Semaine de prévention du suicide : invite la population à demeurer à l'écoute de leurs proches.

**Monsieur Marc-Olivier Bisson**

- . Secondaire en spectacle : l'ESHG présentera sa finale locale le 21 mars prochain.

**Monsieur Raymond Ménard**

- . Marathon canadien de ski de fond : les écoles secondaires Louis-Joseph-Papineau et Hormisdas-Gamelin serviront de point d'hébergement de restauration.

**Madame Anne-Marie Arcand**

- . Soirée d'information quant au programme enrichi de l'école St-Michel (G) : plus de 50 parents étaient présents.

**Monsieur Michel Parenteau :**

- . Participation à l'activité de lancement des Journées de la persévérance scolaire.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 80 (2014-2015)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;



QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JANVIER 2015

**RÉSOLUTION 81 (2014-2015)**

Il est proposé par madame la commissaire Anik Morin;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 7 janvier 2015 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 28 JANVIER 2015

**RÉSOLUTION 82 (2014-2015)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Richard Durocher;

QUE le procès-verbal de la séance ajournée du Conseil des commissaires du 28 janvier 2015 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Rapport des groupes de travail**

**Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon :**

- . Plan d'action 2014-2015.
- . État de situation quant aux 62 dossiers d'élèves présentés, aux fins de validation d'un code de difficulté ministériel.

**Comité des ressources humaines par monsieur le commissaire Éric Antoine :**

- . Gala des commissaires 2015.

**Carrefour culturel ESTacade par monsieur le commissaire Michel Parenteau :**

- . Présentation du Festival du film de la CSCV, du 20 au 27 février prochain.

**Comité consultatif de transport par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette :**

- . Campagne de sécurité dans le transport scolaire.

**Comité relatif aux ressources matérielles et financières par monsieur le commissaire Maxime Hupé-Labelle :**

- . Recommandation du comité d'aller de l'avant avec le projet d'aménagement d'un terrain synthétique multifonctionnel à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin.

AMÉNAGEMENT ÉVENTUEL D'UN TERRAIN À SURFACE SYNTHÉTIQUE À L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN – ORIENTATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

**RÉSOLUTION 83 (2014-2015)**

Attendu les termes de la résolution 99 (2012-2013) ayant pour titre « Aménagement éventuel d'un terrain à surface synthétique à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin – engagement formel de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées dans ce projet »;

Attendu que la municipalité de L'Ange-Gardien maintient son financement de 250 000 \$ dans le projet;

Attendu les termes de la résolution 84 (2013-2014) ayant pour titre « Projet de terrain synthétique multifonctionnel à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin-demande de subvention à la Ville de Gatineau »;



**1737**

Attendu que la Ville de Gatineau maintient son financement de 735 500 \$ provenant du Fonds des communautés dans le projet et ajoute un montant maximal de 197 000 \$ puisé dans son plan quadriennal d'infrastructures;

Attendu que le député de Papineau a confirmé un montant de 50 000 \$ au bénéfice du projet;

Attendu que la Fondation des Tigres de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin remettrait un montant de 150 000 \$ pour l'aménagement du terrain;

Attendu la mise en branle d'un comité de partenaires visant à construire un terrain synthétique à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin;

Attendu les budgets pro forma déposés par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour le projet de terrain synthétique;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, par principe d'équité, accepte de financer certains travaux de préparation des sols à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin comme elle le fait pour les écoles primaires lorsque ces dernières entreprennent des projets de réaménagement de leur cour d'école;

Attendu les termes de la résolution 124 (2013-2014) ayant pour titre « Aménagement éventuel d'un terrain à surface synthétique à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin – investissement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées » laquelle précise que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées injecte un montant de 200 000 \$ à même son enveloppe d'investissement;

Attendu les discussions du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de leur rencontre du 26 janvier 2015;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors de leur comité de travail du 28 janvier 2015;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées autorise le Service des ressources matérielles à procéder aux divers appels d'offres nécessaires à la réalisation du projet;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées accepte de supporter le manque à gagner en attendant la sollicitation de commanditaires privés;

QU'ELLE facilite la conclusion des protocoles d'entente;

QUE le président, le directeur général ou la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire soient autorisés à effectuer toutes autres démarches et représentations nécessaires à la préparation du projet;

QUE la présente résolution soit acheminée aux membres du comité de concertation des partenaires du projet de terrain synthétique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**RÉSOLUTION 84 (2014-2015)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Parenteau;

QUE la séance soit ajournée pour une période de 30 minutes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est 20 h 30.



Le Conseil des commissaires reprend ses travaux, il est 21 h 05.

**ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE 2015 EN OUTAOUAIS - CANDIDATURE DE LA COMMISSION  
SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES**

**RÉSOLUTION 85 (2014-2015)**

Attendu que l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec vise à honorer une citoyenne ou un citoyen ayant contribué de façon exceptionnelle à l'avancement de l'éducation et particulièrement à la promotion et au progrès des commissions scolaires et du système public d'enseignement;

Attendu que la cérémonie de l'Ordre du mérite scolaire 2015 en Outaouais est prévue au début du mois de mai sous l'égide de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 28 janvier 2015;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE la candidature de monsieur Dany Ouellet soit soumise par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour l'obtention de l'Ordre du mérite scolaire 2015 en Outaouais;

QUE monsieur Jocelyn Fréchette soit le représentant délégué par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées afin de siéger au comité régional de sélection de l'Ordre du mérite scolaire 2015 en Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PRÉRETRAITE GRADUELLE DE DEUX MEMBRES DU PERSONNEL-CADRE – DÉLÉGATION DE  
SIGNATURE**

**RÉSOLUTION 86 (2014-2015)**

Attendu que le *Règlement d'emploi déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires* balise la notion de préretraite graduelle;

Attendu que deux membres du personnel-cadre de la CSCV ont formellement déposé une demande de préretraite graduelle;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 4 février 2015;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Éric Antoine;

QUE les demandes de préretraite graduelle des deux membres du personnel-cadre concernés (matricules 1528 et 1456) soient acceptées;

QUE le directeur général soit mandaté à signer les documents pertinents et à assurer les suivis afférents à la présente décision.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE  
L'OUTAOUAIS (CRÉO) ET LA CSCV CONCERNANT LE PROJET CANOTS, KAYAKS ET SURFS  
SUR LA RIVIÈRE PETITE-NATION DE L'ÉCOLE PROVIDENCE / J.-M.-ROBERT – DÉLÉGATION DE  
SIGNATURE**

**RÉSOLUTION 87 (2014-2015)**

Attendu que l'école Providence / J.-M.-Robert a demandé, et obtenu, une subvention de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) lui permettant d'acheter des canots, kayaks et surfs de mer qui seraient utilisés sur la rivière de la Petite-Nation, située derrière l'école;



1739

Attendu que ladite subvention est d'un montant maximum de 15 000 \$;

Attendu les termes du projet de protocole d'entente soumis par la CRÉO;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 4 février 2015;

Attendu la recommandation de la directrice de l'école Providence / J.-M.-Robert et l'approbation du conseil d'établissement de l'école lors de sa rencontre du 3 février 2015;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE la directrice de l'école, madame Hélène Gagnon, soit, et est par la présente, autorisée à signer pour, et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le protocole d'entente à intervenir avec la Conférence régionale des élus de l'Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

LEVÉE DE LA SÉANCE

**RÉSOLUTION 88 (2014-2015)**

Il est proposé par madame la commissaire Anne-Marie Arcand;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 11 mars 2015, à 20 heures, à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378, rue Papineau, à Papineauville.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est 21 h 10.

**Jocelyn Fréchette,**  
Président du Conseil des commissaires

**Jasmin Bellavance,**  
Secrétaire général